

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2023 au 31 mars 2024)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 26

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2023 au 31 mars 2024	Bar Rayé	Pêche interdite		
28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	10		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
28 avril 2023 au 30 novembre 2023	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
19 mai 2023 au 30 novembre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 octobre 2023	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac à Beauce - (47°19'46" N., 72°45'08" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac aux Sables - (46°52'56" N., 72°21'57" O.)

1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Barnard - (46°39'16" N., 73°04'02" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Brochet (La Bostonnais) - (47°30'49" N., 72°42'07" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Carrion (lac Brûlé) (47°27'05" N., 72°58'34" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Châteauvert (47°39'24" N., 73°55'15" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Clair (La Tuque) - (47°15'34" N., 72°46'44" O.)

1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Croche - (Sainte-Thècle) (46°49'55" N., 72°30'00" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Croche (canton Chavigny) (46°56'26" N., 72°24'47" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		

20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
----------------------------------	---	-------------------	--	--

Lac Cuisy - (47°16'57" N., 72°42'45" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Cutaway (47°26'16" N., 72°52'14" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac des Chicots (Sainte-Thècle) - (46°48'06" N., 72°31'03" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		

19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac des Îles (Grandes-Piles) (46°45'23" N., 72°43'22" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac des Pins Rouges - (46°36'17" N., 73°07'07" O.)

1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
---------------------------------------	---	------------	--	--

1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
1er juillet 2023 au 30 novembre 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac des Souris (46°35'00" N., 72°59'39" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac des Trois Caribous (cantons Larue, Laure) (47°35'46" N., 72°09'01" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone		
1er avril 2023 au 31 mars 2024	Ombles Chevalier	Pêche interdite		

Lac du Jésuite - (46°51'56" N., 72°34'39" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	Mêmes que la zone		
	Autres espèces	Mêmes que la zone		
15 juin 2023 au 10 septembre 2023	Achigans	Même que la zone		

Lac du Missionnaire - (46°55'00" N., 72°33'37" O.)

1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac du Pendu - (47°25'21" N., 72°45'06" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - excluant La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.). La partie au nord d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 30 novembre 2023	Perchaude	mêmes que la zone		
2 mars 2024 au 10 mars 2024	Perchaude	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Édouard (47°36'44" N., 72°21'43" O.) - secteur La Grande Baie (47°30'56" N., 72°23'16" O.) correspondant à la partie au sud d'une droite reliant les points 47°32'18" N., 72°22'55" O. en rive ouest et 47°32'17" N., 72°22'54" O. en rive est.

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone		
1er avril 2023 au 31 mars 2024	Ombles Chevalier	Pêche interdite		

Lac en Croix - (46°38'48" N., 73°02'07" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Flamand (47°32'37" N., 73°25'18" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
------------------------------------	---	------------	--	--

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Germain (47°26'54" N., 72°54'05" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Grand lac Long (46°32'28" N., 72°57'01" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé		Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		

Lac La Tuque - (47°27'38" N., 72°56'55" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Lagon (47°27'46" N., 72°55'06" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Lamarre (Shawinigan) (46°41'13" N., 72°47'26" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Larose (canton Belleau) (46°36'16" N., 73°04'00" O.)

1er avril 2023 au 31 mars 2024	Ombre Chevalier	Pêche interdite		
1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Méduse (46°47'19" N., 72°44'08" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31	Brochets	mêmes que la zone		

19 mai 2023 au 31 mars 2024	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Mékinac (47°03'43" N., 72°40'39" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Saint-Alexis (46°28'07" N., 73°08'47" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
------------------------------------	---	-------------------	--	--

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
15 juin 2023 au 10 septembre 2023	Achigans	mêmes que la zone		
1er décembre 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Saint-Laurent (canton Chavigny) (46°57'00" N., 72°23'57" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Touladi - (47°45'06" N., 73°01'58" O.)

1er juillet 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Touridi (47°41'04" N., 73°59'24" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Traverse (Sainte-Thècle) - (46°50'53" N., 72°32'02" O.)

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Lac Triangle (47°26'25" N., 72°56'28" O.)

Mêmes que la zone	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Vlimeux (Saint-Roch-de-Mékinac) - (46°50'41" N., 72°41'43" O.)

20 mai 2023 au 4 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	5 en tout		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Réserve Faunique du Saint-Maurice

12 mai 2023 au 4 septembre 2023	Kokani	2		Pêche à la ligne seulement
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	2		Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
19 mai 2023 au 4 septembre 2023	Brochets	3 en tout		

Réserve Faunique Mastigouche

12 mai 2023 au 4 septembre 2023	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	2		Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2023 au 4 septembre 2023	Achigans	6 en tout		

Rivière aux Brochets - entre son embouchure (47°07'43" N., 72°36'56" O.) et l'émissaire du lac Chat (47°09'20" N., 72°37'48" O.).

1er avril 2023 au 31 mars 2024	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Rivière Bostonnais - entre son embouchure et le pont de la route 155.

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31 mars 2024	Brochets	mêmes que la zone		
	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Rivière du Milieu - entre la ligne d'énergie électrique et l'émissaire du lac Peton.

1er avril 2023 au 31	Toutes les espèces	Pêche interdite		
----------------------	--------------------	-----------------	--	--

Rivière Sacacomie - entre son embouchure dans le lac Saint-Alexis et le vieux barrage de la scierie Charbonneau situé à 1,75 km.

1er avril 2023 au 31 mars 2024	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Rivière Saint-Maurice - - La rivière incluant le réservoir Blanc et la rivière Flamand

28 avril 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
28 avril 2023 au 31 mars 2024	Autres espèces	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 31	Brochets	mêmes que la zone		

19 mai 2023 au 31 mars 2024	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2023 au 31 mars 2024	Achigans	mêmes que la zone		
20 décembre 2023 au 31 mars 2024	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		

Zec Borgia

6 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
6 mai 2023 au 29 octobre 2023	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
19 mai 2023 au 29 octobre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec Chapeau-de-Paille

19 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 30 novembre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2023 au 30 novembre 2023	Achigans	6 en tout		
16 juin 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec de la Bessonne

1er avril 2023 au 31 mars 2024	Ombles Chevalier	Pêche interdite		
13 mai 2023 au 10 septembre 2023	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Ombles de Fontaine	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2023 au 10 septembre 2023	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec Frémont

19 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
19 mai 2023 au 29 octobre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2023 au 29 octobre 2023	Achigans	6 en tout		

Zec Gros-Brochet

19 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
19 mai 2023 au 29 octobre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
1er juin 2023 au 10 septembre 2023	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec Jeannotte

12 mai 2023 au 10 septembre 2023	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
----------------------------------	-------------------------	-----------	--	----------------------------

12 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2023 au 10 septembre 2023	Achigans	6 en tout		

Zec Kiskissink

6 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
19 mai 2023 au 17 septembre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec La Croche

5 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
9 juin 2023 au 10 septembre 2023	Brochets	3 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	3 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec Menokeosawin

20 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
20 mai 2023 au 29 octobre 2023	Brochets	3 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		

Zec Tawachiche

5 mai 2023 au 10 septembre 2023	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement
---------------------------------	-------------------------	-----------	--	----------------------------

5 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2023 au 10 septembre 2023	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement

Zec Wessonneau

12 mai 2023 au 10 septembre 2023	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
19 mai 2023 au 10 septembre 2023	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement